GazMétro

1717, rue du Havre
Montréal Qc H2K 2X3

tél.: 514 598-3444
www.gazmetro.com

Marie Lemay Lachance, Avocate
Conseillère juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3382
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : mlemay-lachance@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 11 mars 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de révision de la décision D-2013-192 rendue dans le dossier R-3837-2013 Phase 2 sur la question du gaz d'appoint
Notre dossier : 312-00687
Dossier Régie : R-3874-2013

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 4 février 2014 dans le dossier mentionné en titre, Gaz Métro souhaite informer la Régie de l'énergie (« Régie ») qu'elle ne s'oppose pas à la demande de révision de l'ACIG.

Gaz Métro n'entend pas, à ce stade-ci, soumettre de commentaires et s'en remet donc à la Régie.

Gaz Métro demeure disponible pour effectuer toutes autres formes de représentations devant la Régie si la seconde phase du débat devait avoir lieu.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(S) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance
MLL
c.c. Me Guy Sarault